

Le Francilophone

Lettre d'information de Bruitparif,
l'Observatoire du bruit en Île-de-France

N° 10
Nov. 2010

Edito

Nouvel élu régional, j'ai le plaisir de rejoindre une équipe dynamique dont les travaux contribuent à une meilleure connaissance de l'environnement sonore en Île-de-France.

Dans l'actualité récente, l'étude TNS Sofres, publiée par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, montre que 2 Français sur 3 se disent gênés par le bruit à leur domicile. Des résultats qui confirment la nécessité d'assurer le suivi des évolutions des niveaux de bruit, l'information du public et la coordination des échanges entre les différents acteurs concernés. C'est d'ailleurs l'objet de l'appel à projet lancé en juillet dernier par Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie, visant la création d'ici 2011 de 3 ou 4 observatoires sur le modèle de Bruitparif et d'Acoucité (observatoire du Grand Lyon).

Pour donner plus de visibilité à ses actions, contribuer à accompagner efficacement les décideurs dans leur politique de lutte contre les nuisances sonores et sensibiliser à la qualité de l'environnement sonore et à la prévention des risques auditifs, Bruitparif s'est doté d'un nouveau site internet riche en contenus utiles. Si ce n'est déjà fait, ce nouveau numéro de notre lettre d'information devrait contribuer à vous le faire connaître et, je l'espère, à vous le faire apprécier.

Vous découvrirez également l'actualité de l'observatoire : la montée en puissance du réseau de mesure RUMEUR, celle du Forum des acteurs franciliens pour une meilleure gestion de l'environnement sonore et les différentes actions de sensibilisation mises en œuvre par l'équipe.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Abdelali Meziane

Président de Bruitparif



Dossier : p. 2-4

Un nouveau site internet
pour **Bruitparif**

Également dans ce numéro

- Nouvelles du réseau RUMEUR • p.5
- Accompagner • p.6
- Sensibiliser • p.7
- En direct • p.4 et 8
- Décryptage • p.8
- A lire • p.8
- Agenda • p.8

Bruitparif
Observatoire du bruit
en Île-de-France

Un nouveau site internet

pour Bruitparif

Ergonomique, pédagogique, interactif, instructif et ludique : voici les objectifs que s'était fixés Bruitparif pour la refonte de son site internet. Pour remplacer le premier site, développé en interne à l'occasion de la création de l'observatoire, l'équipe a voulu un outil centré sur les besoins de ses utilisateurs. Pari réussi ? C'est à vous d'en juger.

A découvrir, une large palette de contenus et d'outils opérationnels en réponse aux attentes des décideurs, du grand public, des enseignants, des relais d'information et de la presse : connaître l'environnement sonore, agir contre le bruit, comprendre les relations bruit et santé... Le site aborde l'ensemble des questions que se posent les internautes.



Le bruit en Ile-de-France fait l'objet d'une rubrique dédiée accessible dès la page d'accueil : données clés, évaluation et perception du bruit, cartes de bruit déjà publiées, politiques de lutte contre le bruit... Cette rubrique sera complétée avant la fin de l'année par 2 applications avancées : une plateforme de consultation en ligne des données du réseau de mesure RUMEUR et un outil de cartographie interactive.

Dans le site, une large place est donnée à l'information : actualité de Bruitparif et de ses membres, réglementation, nouvelles études en matière de bruit et santé, événements à venir... Nous effectuons une veille active pour vous informer.

Répondre aux attentes de chaque public

L'accès à l'information est organisé pour répondre aux attentes spécifiques

de chaque public. Par exemple, les collectivités territoriales trouveront dans la rubrique « **Actions contre le bruit** » de nombreuses ressources pour mettre en œuvre la directive européenne sur le bruit dans l'environnement, comprendre la réglementation et lutter contre les nuisances sonores.

La rubrique « **Environnement sonore** », rédigée pour un large public, fournit l'essentiel à savoir sur les décibels, de la perception à l'addition des sons. Pour répondre aux besoins des enseignants et des relais d'information, la physique du son a été traduite en expériences simples et ludiques à reproduire en classe ou chez soi.

Les internautes peuvent également mieux connaître les méthodes d'évaluation du bruit (modélisation, mesure, indicateurs) et partager des bonnes pratiques pour que le bruit ne soit pas une fatalité au domicile ou sur l'espace public.



Dans la rubrique « **Bruit et santé** », les personnes intéressées trouveront toutes les informations utiles sur le fonctionnement de l'oreille, les effets du bruit sur l'audition mais également les effets extra-auditifs moins connus. Dans cette partie, un focus particulier est réalisé concernant les risques liés à l'écoute des musiques amplifiées.

Pour la **presse**, un espace dédié a été créé. Communiqués et dossiers de presse sont téléchargeables sur le site et une galerie photos permet de sélectionner les visuels nécessaires à l'illustration.



Aller à l'essentiel ou approfondir

Chaque rubrique du site s'ouvre sur une page qui offre une vision globale du contenu informatif disponible. Deux niveaux de contenus sont proposés :

- **Contenus simplifiés** sur les pages écrans pour appréhender d'un seul coup d'œil les contenus disponibles.
- **Contenus contextuels approfondis**, accessibles sur chaque page, classés dans les onglets réglementation et documents utiles et rassemblés dans la rubrique « Ressources ».

Site interactif et ludique

Si le nouveau site de Bruitparif accorde un soin tout particulier à l'ergonomie et à l'optimisation de l'accès aux informations, il laisse également une large place à l'illustration, comme en témoignent les vidéos diffusées en page d'accueil.

Pour l'aspect ludique, 2 animations ont spécialement été conçues pour sensibiliser le public à l'environnement sonore et aux risques auditifs.





Des animations
ludiques...
et informatives !



L'animation « **Dose de bruit** » permet, en fonction de son profil, de sélectionner les activités réalisées au cours d'une journée de 24 heures, de calculer sa dose de bruit reçue et, le cas échéant, de recevoir les recommandations associées.

Le « **Paysage sonore** » propose 6 scènes de la vie courante (habitat, ville, nature, éducation, circulation, loisirs). En les parcourant, l'internaute peut entendre les sons rencontrés et connaître le niveau sonore associé.

Services en ligne complémentaires

De nombreuses fonctionnalités ont été mises en place :

- **des fonctionnalités pratiques** sur chaque page écran : imprimer, copier en PDF, signaler à un ami, partager avec les réseaux sociaux, zoom avant...
- **des sondages** pour améliorer la connaissance sur la qualité de l'environnement sonore francilien.
- **des informations « le saviez-vous ? »** pour apprendre en s'amusant.
- **un formulaire de contact** pour qualifier sa demande et attacher si nécessaire un fichier.

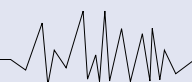
- **L'inscription à la newsletter** pour être informé chaque mois par mail des dernières actualités.

Enfin, **L'Annuaire des acteurs** est une véritable mine d'informations sur l'ensemble des parties prenantes pour une bonne gestion de l'environnement sonore : acteurs nationaux, services de l'Etat en Ile-de-France, organismes régionaux, collectivités territoriales, activités économiques, associations...

Dans les prochaines semaines, un nouvel espace dédié aux membres de Bruitparif et partenaires institutionnels, le « Forum des acteurs » viendra enrichir le site.

D'ici la fin de l'année ouvriront la plateforme de consultation en ligne des données du réseau de mesure RUMEUR et l'outil de cartographie interactive. Une version anglaise du portail grand public sera également disponible.

Nous vous tiendrons informés de ces nouveautés. En attendant, allez vite vous inscrire à la newsletter dont le premier numéro sera diffusé en novembre prochain !



FOCUS

L'espace Ressources : une mine de contenus actualisés régulièrement à télécharger

- **Publications Bruitparif** : documents institutionnels, dossiers d'information, rapports d'activité, Francilophone...
- **Rapports de mesure Bruitparif** classés en fonction de la source de bruit dominante sur le site étudié : bruit du trafic routier, ferroviaire, aérien, industriel, loisirs, voisinage...
- **Rapports d'étude Bruitparif** : rapports présentant les résultats de campagnes de mesures conduites sur des problématiques spécifiques ou d'opérations menées par Bruitparif...
- **Cartes de bruit** : classées par département, les cartes de bruit publiées par les autorités compétentes de l'agglomération parisienne et par les services de l'Etat.
- **Plans de prévention du bruit dans l'environnement** : les aides, des exemples de cahiers des charges, les plans publiés en Ile-de-France...
- **Réglementation** : loi bruit de 1992, directive européenne, réglementations spécifiques aux bruits routier, ferroviaire, aérien, bruit des 2 roues motorisés, établissements d'enseignement, lieux diffusant de la musique amplifiée...
- **Guides méthodologiques** : guides d'aide à l'élaboration des cartes de bruit, des PPBE, des diagnostics acoustiques, référentiels sur les zones calmes, la prise en compte du bruit dans l'aménagement et l'urbanisme...
- **Etudes** : « Perceptions du bruit en Ile-de-France » - ORS 2009, « Health and environment in Europe » - OMS...

Techno Parade 2010 : des niveaux plus forts cette année

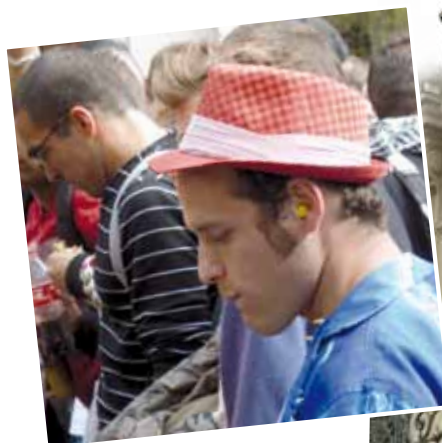
Pour la quatrième année consécutive, Bruitparif s'est investi pour faire de la Techno Parade un événement festif sans risques pour les oreilles.

Suite au succès du dispositif de l'an dernier, Bruitparif a installé à nouveau 4 afficheurs de niveau sonore sur des poteaux le long du parcours. Visibles de tous, les afficheurs ont donné en temps réel la mesure du niveau sonore en décibels et ont diffusé des messages de prévention :

- signal vert : niveau sonore acceptable ;
- signal orange, à partir de 85 décibels : le port de bouchons d'oreille est fortement conseillé ;
- signal rouge, au delà de 105 décibels : il devient urgent de s'éloigner des enceintes.

Ainsi, à tout moment, le public a pu connaître le volume sonore généré et prendre les précautions adaptées. Une information particulièrement utile cette année puisque les niveaux sonores relevés ont été supérieurs aux éditions précédentes.

Les participants ont pu bénéficier des paires de bouchons d'oreilles distribués gratuitement sur le parcours par les bénévoles de Technopol, l'association organisatrice de la Techno Parade. Pour l'occasion, Sperian avait offert 44 000 paires.



Pour en savoir plus : télécharger le rapport sur le site www.bruitparif.fr (rubrique « Ressources » / Rapports d'étude Bruitparif)



Le réseau de mesure du bruit « RUMEUR » monte en puissance sur le territoire francilien

Si certains territoires ont déjà été documentés, d'autres font actuellement l'objet d'un diagnostic acoustique pour localiser l'implantation de stations permanentes dans le cadre du plan stratégique de surveillance.



La situation du réseau en Ile-de-France

En **Seine-Saint-Denis** (93), 5 stations sont déjà implantées dans deux contextes différents de surveillance : le premier concerne le bruit des infrastructures de transports et est situé sur les territoires de Pierrefitte et Villetaneuse. Le second est destiné à la surveillance du bruit des événements autour du Stade de France (cf. Francilophone n°9). D'autres stations sont à l'étude, notamment pour le suivi du bruit routier.

Dans les **Hauts-de-Seine** (92), plusieurs stations ont été installées dans le cadre de la charte de l'environnement de l'héliport de Paris - Issy-les-Moulineaux, notamment à Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres (cf. Francilophone n°8). D'autres collectivités comme Boulogne-Billancourt, Rueil-Malmaison ou Puteaux se sont engagées dans la documentation de plusieurs secteurs de leur territoire pour des problématiques différentes (routes – fer – chantier) à l'aide de stations semi-mobiles.

Dans l'**Essonne** (91), le réseau commence à naître sur la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne. Une station de mesure du bruit routier est en fonctionnement sur Ris-Orangis alors qu'une autre sera bientôt déployée sur Evry-Courcouronnes en bordure de l'autoroute A6.

Dans les **Yvelines** (78), il est prévu l'installation d'une nouvelle station de suivi du bruit des aéronefs sur la commune de Vélizy-Villacoublay. Des premières mesures ont été réalisées autour de certains aéroports d'aviation légère comme Toussus-le-Noble, Saint-Cyr ou Chavenay, préfigurant la mise en place d'une documentation plus large de la problématique au cours de l'année 2011. Une station semi-mobile est également en fonctionnement sur Conflans-

Sainte-Honorine pour documenter des secteurs soumis au bruit routier ou ferroviaire.

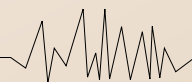
Sur les autres départements d'Ile-de-France, **Val de Marne** (94), **Seine et Marne** (77) et **Val d'Oise** (95), Bruitparif prépare le déploiement de stations permanentes à partir de l'élaboration d'un plan stratégique de surveillance du bruit, basé sur une analyse des cartes de bruit et des éléments prospectifs disponibles.

La ville de **Paris** a confié à Bruitparif la mission de déployer ses stations de mesures de façon à suivre l'évolution du bruit dans la capitale sur des points stratégiques. A terme, une dizaine de sites seront équipés de stations permanentes afin d'apporter une connaissance précise, sur le long terme du bruit dans l'environnement pour les problématiques suivantes :

- Bruit routier : Quartier Saint-Michel (5^{ème}), Boulevard de la Chapelle (18^{ème}), Boulevard périphérique Porte de Bagnolet (20^{ème}).
- Bruit ferroviaire : Gare de Lyon (12^{ème}).
- Bruit des aéronefs : Hôtel Pullman (15^{ème}) et Porte d'Orléans (14^{ème}) pour la surveillance du bruit des hélicoptères d'Issy-les-Moulineaux, Quartier Montmartre (18^{ème}) pour la surveillance du bruit des avions.
- Zones calmes : Parc André Citroën (15^{ème}), Quartier des Halles (1^{er}).

Parallèlement, Bruitparif a achevé l'exploitation de la grande campagne de mesure (plus de 100 mesures effectuées) réalisée au sein des zones d'études aéroportuaires dans le cadre du projet SURVOL. Les résultats feront l'objet d'une diffusion dans le prochain numéro du Francilophone.

Un des objectifs visés par le projet RUMEUR est de rendre ces informations disponibles. C'est donc très prochainement que la consultation des niveaux sonores en temps réel sera accessible sur le site internet de Bruitparif.



Communes et EPCI nouveaux adhérents de Bruitparif

Pour développer l'Observatoire et permettre de lutter avec plus d'efficacité contre le bruit, il est nécessaire de mutualiser les connaissances, les données, les études et de partager les expériences au sein d'un lieu privilégié d'expertise et de concertation. C'est l'intention du « Forum des acteurs franciliens pour une meilleure gestion de l'environnement sonore » initié au cours des derniers mois et qui a d'ores et déjà permis de commencer à travailler à l'élaboration de méthodologies pour la réalisation de diagnostics territorialisés et la prise en considération des situations de multi-exposition.

Pour faire vivre et grandir cet observatoire, Bruitparif a besoin du talent et du concours de tous les acteurs impliqués, chacun à son niveau, dans la lutte contre le bruit. Une vingtaine de villes et d'intercommunalités ont déjà manifesté leur intérêt pour adhérer à Bruitparif.

L'adhésion procure

- Un droit de vote lors de notre assemblée générale. Vous pourrez ainsi prendre part aux grandes orientations et à la définition des programmes de travail et des projets de l'association.
- Un accès réservé à un espace de ressources et d'échanges au sein de notre site internet et un accompagnement technique renforcé pour mener à bien vos projets et enrichir vos pratiques en termes de gestion de l'environnement sonore (accès à des guides méthodologiques, invitations à participer à des séminaires professionnels ou des conférences que nous organisons).
- Un accès privilégié aux outils de sensibilisation et aux guides de bonnes pratiques que l'association est amenée à développer.
- Une information au quotidien sur nos actions et les actualités en matière de bruit en Ile-de-France grâce à notre site Internet, à notre newsletter et aux autres documents d'information et de communication (rapports d'étude, rapports d'activités...).

Vous êtes intéressés, contactez-nous au
01 75 00 04 00 ou contact@bruitparif.fr

Interview de Sébastien TURRA,

Service Environnement
de la ville de Vitry-sur-Seine

Vous venez de terminer le cahier des charges pour l'élaboration de votre PPBE. Comment avez-vous procédé ?



Avant de se lancer dans une telle démarche, il a fallu acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation d'un PPBE (participation à des colloques, formations et lecture de nombreux documents). Malgré cela, la rédaction du cahier des charges a suscité quelques difficultés au vu du peu de retours d'expériences existant en la matière. Néanmoins, ce travail a pu aboutir grâce à la contribution de Bruitparif et à la collaboration des différents services de ma commune.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Début septembre, nous avons lancé notre marché qui aboutira au choix d'un prestataire en octobre. Ensuite, nous solliciterons le Conseil régional d'Ile-de-France afin d'obtenir des subventions pour la réalisation de notre plan. Nous prévoyons un début de projet pour le premier trimestre 2011. La durée de cette étude est fixée à 10 mois, qui seront répartis équitablement entre la réalisation des études préalables et la rédaction du projet de PPBE.

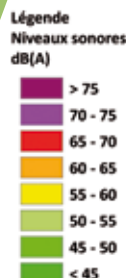
Quelle organisation allez-vous mettre en place ?

Un comité de pilotage rassemblera les partenaires intégrés à la démarche, notamment les représentants de la ville, les gestionnaires et les partenaires. Il aura pour mission de faire émerger le projet en orientant les études, et en validant les propositions du comité technique. Des sous-groupes de travail thématiques pourront être organisés en fonction des problématiques abordées dans le projet. L'ensemble de ces réunions sera animé par notre prestataire.

Quelles sont vos attentes ?

La politique locale en matière de bruit a été amorcée bien en amont de la directive européenne avec la mise en œuvre d'un plan municipal de maîtrise de l'environnement sonore. Le PPBE est donc une suite logique du panel d'actions engagées par la commune pour lutter contre le bruit sur son territoire. Pour ce faire, nous attendons de Bruitparif un accompagnement tout au long de la démarche et l'apport de son expertise et de son savoir-faire en la matière.

Cartographie du bruit routier de Vitry-sur-Seine



les tests de baladeurs

1 adolescent sur 5 présente déjà des problèmes d'audition. C'est le constat alarmant que tire une équipe de chercheurs américains dans une étude publiée récemment dans le Journal of the American Medical Association (cf. En direct p.8). Si l'étude n'établit pas de lien direct avec l'utilisation des baladeurs, il s'agit d'une des explications envisagées par les chercheurs...

Les jeunes semblent avoir connaissance des risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées, mais cela reste un concept abstrait pour eux. Ils ont tendance à penser que cela n'arrive qu'aux autres. Face à ce problème, et afin qu'ils prennent conscience de leur niveau d'exposition sonore au quotidien, Bruitparif met en place une permanence « atelier baladeurs » tous les 1^{ers} jeudis du mois de 14h à 17h au CIDJ de Paris.

Cet atelier apporte une dimension concrète à cette problématique. En effet, il permet aux adolescents de tester le niveau sonore de leur propre appareil, au volume auquel ils l'écoutent habituellement.

En fonction de leur durée d'écoute quotidienne, l'équipe de Bruitparif peut ainsi leur indiquer s'ils se trouvent dans une situation dangereuse et leur prodiguer des conseils personnalisés le cas échéant.

Bruitparif a déjà mis en place ce type d'ateliers dans le cadre d'interventions dans les collèges et lycées d'Ile-de-France, mais aussi lors de manifestations liées au développement durable ou à la santé (Salon Santé-Environnement...).

Les adolescents se montrent en général très intéressés par les résultats obtenus, étonnés des hauts niveaux sonores mesurés, et déclarent souvent qu'ils seront plus prudents à l'avenir.

A quel niveau écouter son baladeur ?

Tout d'abord, il faut savoir que la nocivité du bruit dépend à la fois de son intensité mais également de la durée d'exposition. Ainsi, selon la réglementation « Bruit au travail », il ne faut pas être exposé plus de 8 heures par jour à un niveau de 85 décibels et plus de 15 minutes par jour à un niveau de 100 décibels.

Or, d'après la campagne de sensibilisation au bruit menée par Bruitparif dans

les lycées franciliens, 54% des lycéens écoutent leur baladeur à plus de 85 décibels et sont donc potentiellement dans une zone à risque. 7% l'écoutent à plus de 100 décibels, alors que d'après la réglementation française le niveau des baladeurs (avec ses écouteurs d'origine) ne doit pas dépasser 100 dB(A). Mais certains adolescents sont équipés d'appareils débridés ou achetés à l'étranger.



Quelques conseils pratiques

Les lycéens qui sont exposés à un niveau sonore quotidien important (bruit des transports en zones urbaines denses, bruit des ateliers dans les lycées techniques et professionnels) ont tendance à monter le son de leur baladeur pour entendre leur musique correctement et à ne plus le baisser ensuite. L'équipe de Bruitparif leur recommande alors l'utilisation de casques

fermés, qui bloquent le bruit extérieur et évitent de monter le niveau exagérément.

De manière générale, il est conseillé de ne pas aller au-delà de la moitié du volume du baladeur et de ne jamais l'écouter à fond. En effet, un baladeur à fond produit autant de bruit qu'une tronçonneuse.

Dans tous les cas, il est important de limiter sa durée d'exposition et de faire des pauses régulières au calme pour reposer ses oreilles.

A l'issue de l'atelier, des bouchons d'oreilles sont distribués, ainsi que des plaquettes d'information sur les précautions à prendre en concert et en discothèque.

FOCUS

Le mannequin acoustique

L'atelier baladeur est composé d'une tête acoustique et d'un ordinateur portable. Les écouteurs du baladeur sont apposés sur les oreilles du mannequin, qui contiennent chacune un capteur de bruit. Ces oreilles artificielles reproduisent la forme du canal auditif afin que la mesure corresponde à la façon dont un être humain perçoit le bruit.

L'ordinateur est équipé d'un logiciel de mesure et d'analyse des niveaux sonores. Les données sont enregistrées dans une base qui permettra de suivre l'évolution de la situation en Ile-de-France et de les mettre à disposition des médecins et chercheurs. Grâce à une interface pédagogique développée par Bruitparif, la durée d'écoute quotidienne recommandée correspondant au niveau mesuré s'affiche directement à l'écran. Il est également possible de faire des tests en direct afin de conseiller un volume d'écoute plus adapté pour limiter les risques et pour que l'écoute reste toujours un plaisir.



1 adolescent américain sur 5 rencontre des problèmes d'audition

Une équipe de chercheurs américains vient de publier une étude relative à l'audition des jeunes américains dans le Journal of the American Medical Association.

En comparant les résultats de 2 campagnes menées respectivement entre 1988-1994 (2928 adolescents âgés de 12 à 19 ans) et 2005-2006 (1771 adolescents), ils ont mis en exergue des résultats inquiétants.

1 adolescent sur 5 présente des problèmes d'audition correspondant à la capacité auditive d'une personne de 50-60 ans, une augmentation de 30% par rapport aux résultats de 1988-1994. De plus, **1 sur 20 présente une perte auditive sérieuse** susceptible de perturber sa scolarité, une augmentation de 70% par rapport à l'étude menée il y a 15 ans.

Ces problèmes d'audition se révèlent plus fréquents chez les garçons, ainsi que chez les jeunes issus de familles vivant en-dessous du seuil de pauvreté. Ils concernent plus souvent les hautes fréquences (sons aigus) que les basses (sons graves).

Le bruit gêne 2 Français sur 3

Selon l'étude TNS Sofres, réalisée pour le compte du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, publiée le 29 juin 2010, 2 Français sur 3 se disent gênés par le bruit à leur domicile et près d'un Français sur six (1 sur 5 dans l'agglomération parisienne) a déjà été gêné au point d'envisager de déménager.

La gêne liée au bruit n'est pas sans conséquences sur le comportement ou l'humeur des Français. 26% des Français ont déjà été gênés par le bruit au point de ne pas trouver le sommeil ou de ne pas se rendormir, 26% de ne pas pouvoir se concentrer sur leurs activités et 25% d'être très fatigué.

Les transports, et en particulier la circulation routière, sont considérés comme les principales sources de nuisances sonores. 54% des Français estiment que les principales sources de nuisances sonores sont liées aux transports, 21% aux comportements et 9% seulement aux activités industrielles et commerciales.

Décryptage

Le décret sur les hélicoptères voit le jour !

18 ans après la Loi Bruit vient de paraître le décret d'application portant limitation du trafic des hélicoptères dans les zones à forte densité de population.

L'article L571-7 du Code de l'Environnement prévoyait de limiter les nuisances sonores résultant du trafic d'hélicoptères dans les zones à forte densité de population en interdisant les vols d'entraînement au départ ou à destination des aérodromes situés dans ces zones ainsi que, au-dessus des mêmes zones, les vols touristiques circulaires sans escale ou avec escale de moins d'une heure.

Le décret n°2010-1226 du 20 octobre 2010 précise les territoires d'application de

cette limitation en définissant les zones à forte densité de population comme étant les agglomérations de largeur moyenne de plus de 3600 mètres figurant sur la carte aéronautique de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

Les équipages sont tenus de respecter les procédures de conduite à moindre bruit durant la phase d'approche, l'atterrissage et le décollage au départ ou à destination des aérodromes situés dans ces zones à forte densité de population.

Par ailleurs, pour chaque aérodrome concerné, des dispositions spécifiques peuvent être établies par arrêté ministériel.

A lire

Rapport d'activité de Bruitparif

Toutes les campagnes de mesure du bruit dans l'environnement menées en 2009 (réseau de mesure permanent, surveillance du bruit aérien, campagne autour du boulevard périphérique parisien...), l'accompagnement des collectivités locales pour la mise en œuvre des cartographies et des plans de prévention dans le cadre de la Directive européenne, les actions de sensibilisation en milieu scolaire et lors de grands événements musicaux...

Découvrez l'ensemble des activités 2009 dans ce nouveau rapport annuel disponible en téléchargement sur le site www.bruitparif.fr



Atlas Bruit des transports de Bruxelles

La Région de Bruxelles-Capitale vient de publier l'ensemble des cartographies demandé dans le cadre de la Directive européenne. Cet atlas regroupe non seulement les cartes du bruit des trafics routier, ferroviaire et aérien et de multi-exposition afin de dresser l'état des lieux du bruit des transports en 2006, mais également des scénarios pour 2015 en accord avec la politique volontariste développée par Bruxelles-Capitale en matière de gestion des nuisances sonores.

L'Atlas est disponible en téléchargement sur le site www.bruxellesenvironnement.be



Revue de Santé scolaire et universitaire

Que vous soyez médecin, infirmière scolaire, psychologue, assistante sociale ou encore directeur d'établissement ou enseignant, ce bimestriel peut vous intéresser. Vous y trouverez notamment des contenus sur la prévention des risques auditifs. Si vous le souhaitez, il est également possible de soumettre des articles à l'éditeur Elsevier afin qu'ils soient publiés dans la revue.

Pour vous abonner à la Revue de Santé scolaire et universitaire, rendez-vous sur le site www.elsevier-masson.fr



Agenda

> 12 - 13 novembre 2010

Bruitparif sera présent aux Etats Généraux de la nuit organisés les 12 et 13 novembre prochains par la Ville de Paris. Différentes problématiques y seront abordées pendant deux jours : moyens de faciliter la vie des travailleurs nocturnes, transports, développement de la culture nocturne, liens avec la métropole, conflits d'usages de la nuit entre sortants et riverains désireux de se reposer... La problématique du bruit et la recherche de solutions tiendra une grande place.

> 14 - 15 - 16 décembre 2010

Les sixièmes assises nationales de la qualité de l'environnement sonore organisées sous le haut patronage du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer se tiendront au Conseil économique, social et environnemental, 9, Place d'Iéna à Paris. Organisée par le CIDB, cette manifestation permettra de faire le bilan, avec tous les acteurs concernés, des actions et des recherches entreprises et d'élaborer des pistes pour les années à venir.



Le Francilophone

Lettre d'information de Bruitparif
 Directeur de publication : Abdelali Meziane
 Rédaction : Cathy Lagare, Fanny Miettlicki
 Conception et maquette originale :
 Diagraphie - diagraphie.fr
 Photo couverture : Istockphotos
 Bruitparif : 9, impasse Milord - 75018 Paris
 Tél : 01 75 00 04 00 - Fax : 01 75 00 04 01
 Email : contact@bruitparif.fr - <http://www.bruitparif.fr>